



Sauvelade

Commune étape sur le chemin
de Saint-Jacques de Compostelle

Commune de Sauvelade

Bulletin municipal 2020



*Le Maire et toute son équipe
Vous présentent leurs meilleurs voeux
pour 2021*

ATTENTION MODIFICATION DES HORAIRES

(avec permanence du Maire ou des Adjoint(s))

Mardi 11h00 à 12h30 et Vendredi 16h00 à 17h00

Tél. 05 59 67 60 59 Mail : mairiesauvelade@gmail.com

Site : www.sauvelade.fr



La covid 19 a bouleversé l'année 2020, modifié nos habitudes, entraînant des drames humains et économiques.

Il a fallu se confiner, apprendre les gestes barrières, la distanciation sociale mais l'année se termine sur une lueur d'espoir avec l'arrivée des premiers vaccins.

Le retour à une vie normale n'est pas encore d'actualité mais nous devons garder espoir...

Le virus est venu également perturber la bonne avancée des travaux de rénovation de l'abbaye, ils devraient se terminer très prochainement. Si les conditions sanitaires le permettent, une journée portes ouvertes sera organisée afin que vous puissiez tous apprécier la qualité du travail réalisé par les différents artisans.

Maintenant il faut continuer, pour 2021 nous devons réfléchir à la prochaine tranche avec la création de nouveaux logements, d'un local de soins infirmiers et de la remise en service du restaurant au rez-de-chaussée.

Pour nous, contribuables, cette année encore, la part communale des impôts locaux ne sera pas augmentée.

Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que pour 2021 nous puissions tous reprendre peu à peu une vie normale.

Didier PLAA

La nouvelle équipe municipale

Un « drôle » de démarrage, élue le 15 mars 2020, la nouvelle équipe municipale devait se confiner comme tous, dès le lendemain. La continuité à la tête de l'exécutif permettait néanmoins de s'organiser. Dans ce contexte, la nouvelle équipe a pu contribuer à diverses actions comme la commande et la distribution de masques, de gel hydro- alcoolique ou encore la coopération avec la directrice d'école afin de mettre en place le protocole sanitaire. Dès la fin du confinement, le conseil municipal s'est réuni le 23 mai afin d'élire le maire.

Le Maire : Didier PLAA

1ère adjointe : Nadine CHADES

2ème adjointe : Valérie CAMPAGNE-IBARCQ

Les conseillers (ères) :

Laetitia ALMEIDA APARICIO

Frédéric CARRERE LATEULERE

José DA FONSECA

Laure DABADIE

Manuel GALLARDO

Jean LAMARQUE

Thècle LAPADU

Christelle TARAIRE

COMMISSIONS INTERNES

Le maire est président de droit de chaque commission

AGRICULTURE	CAMPAGNE-IBARCQ Jean CARRERE LATEULERE Frédéric CAZENAVE Isabelle DUIZABOULET Marie-Pierre HAUTBOIS Vincent
BATIMENTS COMMUNAUX	CARRERE LATEULERE Frédéric DA FONSECA José GALLARDO Manuel LAMARQUE Jean LAPADU Thècle TARAIRE Christelle
ECOLE	ALMEIDA APARICIO Laetitia CHADES Nadine DABADIE Laure
VOIRIE	CAMPAGNE-IBARCQ Valérie CHADES Nadine TARAIRE Christelle
URBANISME ENVIRONNEMENT	ALMEIDA APARICIO Laetitia CHADES Nadine DA FONSECA José TARAIRE Christelle CARRERE LATEULERE Frédéric
FINANCES	CARRERE LATEULERE Frédéric CHADES Nadine LAMARQUE Jean LAPADU Thècle
FETES ET CEREMONIES	ALMEIDA APARICIO Laetitia CHADES Nadine DABADIE Laure LAMARQUE Jean
CULTURE ET PATRIMOINE	CHADES Nadine DABADIE Laure DANE Michel
BULLETIN MUNICIPAL	CAMPAGNE-IBARCQ Valérie CHADES Nadine DABADIE Laure LAPADU Thècle

COMMISSIONS INTERNES

Le maire est président de droit de chaque commission

DELEGUES ASSEMBLEES INTERCOMMUNALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	DABADIE Laure	CHADES Nadine
SYNDICAT GAVE ET BAÏSE	GALLARDO Manuel LAPADU Thècle	LAMARQUE Jean PLAA Didier
CCLO	CAMPAGNE IBARCQ Valérie	

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
APPEL D'OFFRE	CAMPAGNE-IBARCQ Valérie DA FONSECA José GALLARDO Manuel	CARRERE LATEULERE Frédéric LAMARQUE Jean TARAIRE Christelle
CORRESPONDANT	GALLARDO Manuel	
REFERENT	GALLARDO Manuel	TARAIRE Christelle
SALLE DES FÊTES	ALMEIDA APARICIO Laetitia CHADES Nadine GALLARDO Manuel PLAA Didier	
STATION EPURATION	DA FONSECA José PLAA Didier	
GÎTE COMMUNAL	CHADES Nadine CARRERE LATEULERE Frédéric GALLARDO Manuel LAPADU Thècle	

COMMISSIONS INTERNES

Le maire est président de droit de chaque commission

LISTES ELECTORALES

CONTROLE DES LISTES ELECTORALES	ASPESBERRO Franck TARAIRE Christelle TUQUAT Jean-Luc
ELECTIONS AGRICOLES	CAMPAGNE-IBARCQ Jean CARRERE LATEULERE Frédéric
ELECTIONS PRUD'HOMMALES	GALLARDO Manuel GONCALVEZ Frédéric LATRILLE Patrice
IDENTIFICATION DU BETAIL MALADIES ANIMALES	CARRERE LATEULERE Frédéric

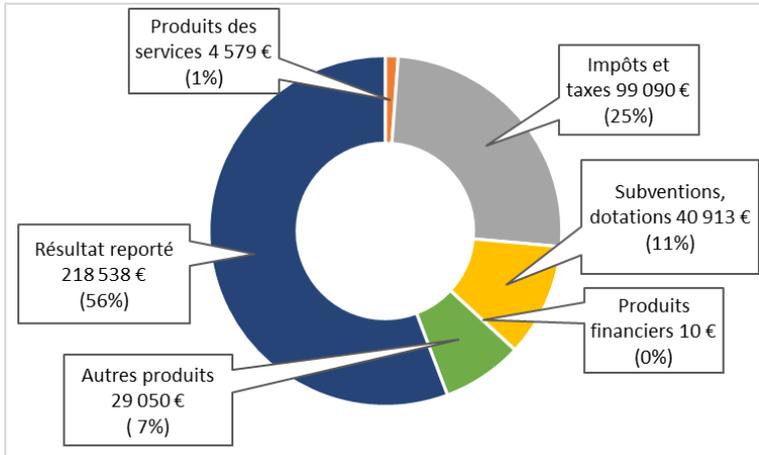
COMMISSION DES IMPÔTS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
GALLO Nadine	PERARD Benoit
CAUBEIGT Jean-Louis	BUSQUET Jacques
TUQUAT Pierre	CAMPAGNE-IBARCQ Jean
AREES Christian	CHADES Nadine
GOUTIERES Régine	ASPESBERRO Pascale
CAZENAVE Isabelle	LA MALFA Gloria

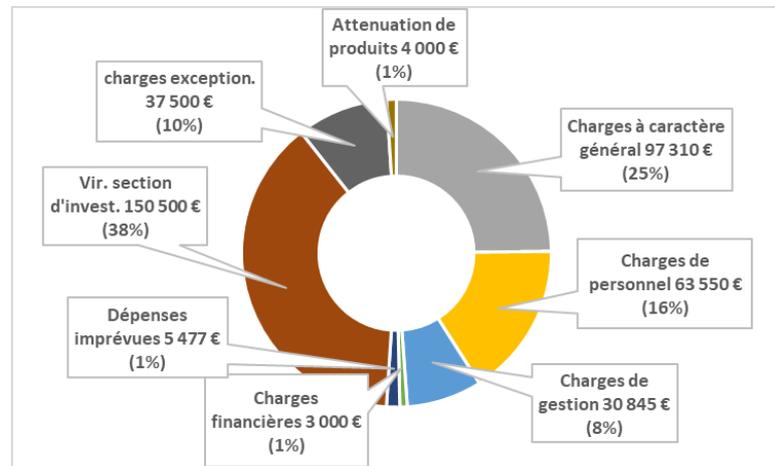
Le Budget

Section de fonctionnement

RECETTES

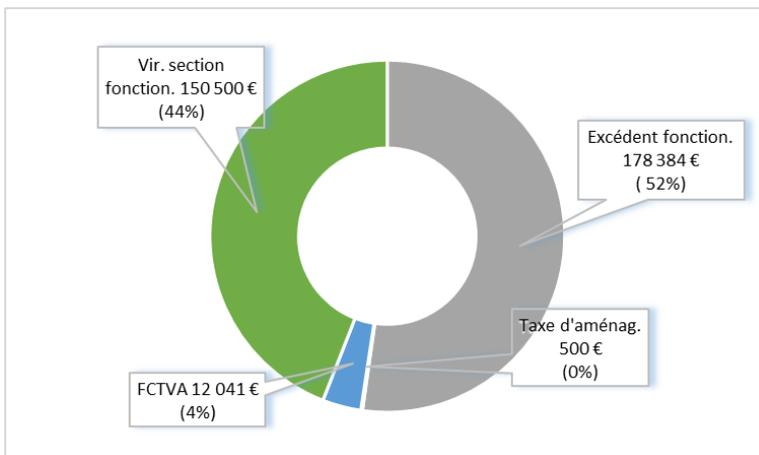


DEPENSES

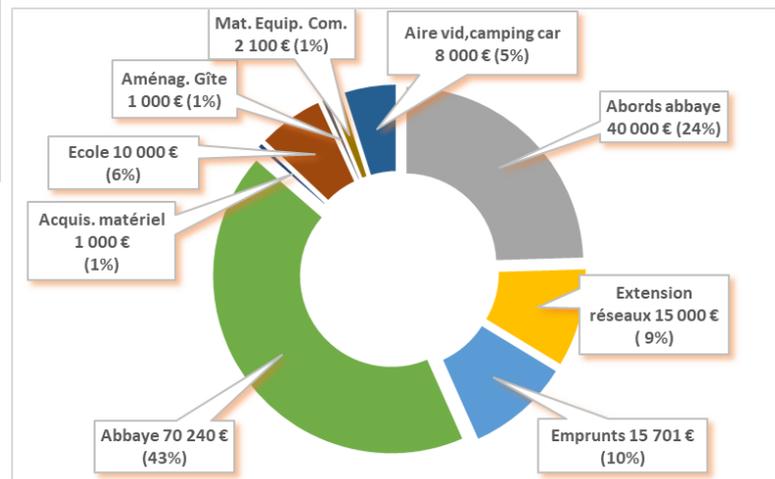


Section d'investissement

RECETTES



DEPENSES



Etat civil

NAISSANCE :

Luna MAIGROT est née le 07/06/2020.

MARIAGE :

Camille MARTIN et Maxime DAVION se sont mariés le 18/09/2020.

DECES :

Rose CAUBEIGT nous a quitté le 11/07/2020.

Entr'aide COVID

Grâce à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, nous avons pu distribuer au moins deux masques à chaque saueladais.

Nous remercions également madame ARRIEUX, couturière bénévole, qui a confectionné des masques supplémentaires pour les villageois, et Mathieu GALLO qui par l'intermédiaire de la société NOVEAL a pu nous faire bénéficier d'un don de gel hydroalcoolique.

A l'école, nous avons dû nous adapter en fonction des divers protocoles.

Le R.P.I Sauelade/Vielleségure compte 63 élèves (20 pour Sauelade et 43 pour Vielleségure).

Pour Sauelade, nous avons travaillé avec la maîtresse Aurélie et les cantinières Martine et Sandrine afin de mettre en place les différents dispositifs sanitaires imposés par le ministère, ainsi que le travail à distance, quand cela a été nécessaire, afin que le suivi scolaire se poursuive dans les meilleures conditions.

L'abbaye



La première tranche des travaux de l'abbaye se termine. Nous allons pouvoir accueillir, dès le printemps, les premiers locataires des quatre appartements. Pour rappel, il y a 1 T.3 et 3 T.2 dont 2 pouvant accueillir une personne à mobilité réduite. Un ascenseur a été installé.

Le coût de cette opération s'élève à 741 236.21 €.

Il est financé par :

- Une subvention de l'Etat de 91 300 €.
- Une subvention du Département de 40 725 €.
- Des fonds propres de 379 211,21 €.
- Un emprunt de 230 000 €, qui sera totalement autofinancé par le montant des loyers.

La deuxième tranche prévoit d'autres appartements ainsi que la réhabilitation du restaurant et l'aménagement paysager.

LES REALISATIONS



La maison pour tous

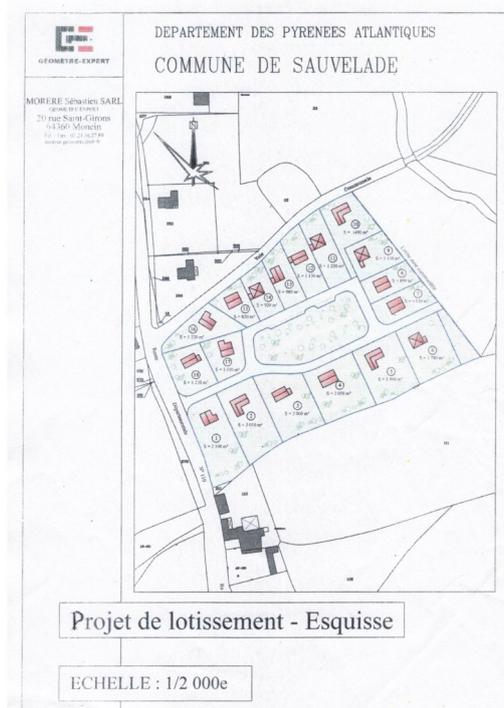
Afin de respecter les nouvelles normes de sécurité, nous avons dû installer un faux plafond et des portes coupe feu dans le vestiaire et le local vaisselle. Le coût de cette opération est de 2 140 €.

Il est prévu de mettre en place de nouveaux placards de rangement ainsi qu'un renouvellement de la vaisselle.

Lotissement "Lou Brana"

Une demande de Certificat d'Urbanisme a été déposée. Dans un premier temps, il est prévu la création de 6 lots, pouvant aller de 1000 à 2000m². Une étude de sol doit être réalisée début 2021 afin de déterminer la filière d'assainissement.

Par la même occasion, une réserve incendie sera installée.



Ça s'est passé à Sauvelade

Malheureusement à cause de la covid 19 nous avons été obligés d'annuler la plupart des manifestations.

le 11 novembre



Les cérémonies du 11 novembre dans leur forme habituelle ont été annulées. Chaque commune était libre d'organiser un dépôt de gerbe dans un cadre minimal (six personnes maximum) et sans public. L'hommage de la commune a été rendu malgré tout.

le téléthon

Malgré la crise actuelle, grâce à vous tous, nous avons réussi à relever le défi du téléthon sur le thème « Trop fort ». La formule des repas à emporter a eu un vif succès puisque nous avons pu récolter 1410 € contre 873 € en 2019.

Merci à tous ainsi qu'à nos partenaires : La Société 3CMétal, Le P'tit Laà, La chèvrerie d'Emeu, et l'endiverie la Ninette.

Repas de Noël de l'école



Cette année, nous avons demandé au P'tit Laà de préparer le repas de Noël des enfants du RPI Sauvelade/Vielleségure. Le repas est resté au même prix pour les familles, et les mairies ont payé la différence.

Nous remercions Patrice et Eléonore qui ont régaler nos enfants.



MENU DE NOËL

Terrine de poissons aux petits légumes, sauce cocktail et salade Croquante

\$\$\$

Suprême de volaille farce fine, écrasé de pommes de terre et flan potiron

\$\$\$

Bûche de Noël



Dégradations

Après le vol de la marelle de l'aire de jeux en juin 2019 et le vol des boules décoratives du monument aux morts, c'est au pont dit « romain » que l'on s'en est pris.
Une plainte pour dégradations a été déposée à la gendarmerie.



A ce jour, la marelle a été remplacée et le pont romain a été nettoyé puis, il sera restauré par la CCLO.



Nous déplorons ces actes de vandalisme qui coûtent cher à notre communauté et qui montrent un manque de respect et de citoyenneté.

Informations générales



Vous souhaitez intervenir ou faire des travaux en bordure de la voie publique comme par exemple construire une clôture, réaliser un bateau sur un trottoir ou tout simplement tailler de grandes haies ?

Sachez qu'il faut déposer une demande d'autorisation écrite auprès de votre mairie.

C'est également le cas pour tout empiètement sur le domaine public comme pour le montage d'un échafaudage sur le trottoir, le ravalement de façade, le montage d'une terrasse de café, etc. Trouver les coordonnées de votre mairie sur : <http://bit.ly/communesCCLO>

Un projet de maison ou d'agrandissement, de piscine, garage, terrasse, cabanon ou clôture ?

Envie de changer de toiture, de couleur de façade ou de fenêtres ? L'objectif de transformer un bâtiment en logement, commerce ou bureaux ?

Avant de commencer vos travaux, assurez-vous bien que votre projet est conforme aux règles d'urbanisme applicables sur votre commune et, selon sa nature et son importance, d'avoir accompli auprès de votre mairie les démarches administratives obligatoires.

Plus d'info et renseignement sur : <http://bit.ly/questionurba>



L'éclairage public ne se déclenche jamais à la même heure. En effet, il est commandé par une horloge astronomique dont la programmation varie chaque jour selon le lever et le coucher du soleil. En optant pour la LED, lors du changement de lanterne, la consommation diminue de 50 %. Cela permet de mieux éclairer, tout en diminuant les nuisances lumineuses.

Le gîte communal

Afin de se consacrer pleinement à leur activité de restauration, Patrice et Eléonore n'ont pas souhaité renouveler le contrat de location gérance du gîte communal.

Madame Véronique FRUTOS qui remplaçait déjà Patrice et Eléonore au cours de leurs prises de congés a souhaité prendre la relève.

Elle va donc gérer le gîte en tant qu'auto-entrepreneur sous la responsabilité de la commission « gîte communal ».

La réservation des nuitées pourra désormais se faire également sur une plateforme de la région avec un nouveau site internet réservé au gîte qui est en cours de création.

L'épicerie BASCO BEARNAISE



L'Épicerie
Basco - Béarnaise

NOUVEAU

À PARTIR du 03/08

Viviane LAGARONNE sillonnera vos communes et se fera un plaisir de vous proposer des produits frais et locaux

- CHARCUTERIES et VIANDES (sur commande)
- FRUITS et LÉGUMES - PAIN - FROMAGES (à la coupe)
- ÉPICERIE DE 1^{ère} NÉCESSITÉ
(sucre, café, pâtes, farine, papier toilette, dentifrice, gel douche, shampooing, huile, vinaigre...)
- PRODUIT LOCAUX
(pâtes fraîches, œufs, jus de pomme et kiwi BIO, miel...)

Pour connaître la date et l'heure du passage de l'Épicerie Basco-Béarnaise sur votre commune ou pour passer commande :

☎ 06-48-16-96-44 ✉ lepiceriebasco-bearnaise@orange.fr

Si intéressé (e) : Merci de bien vouloir nous retourner ce coupon dûment complété, et de le déposer dans la boîte aux lettres de votre Mairie en indiquant :

Nom - Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone et/ou mail :

L'épicerie est présente le lundi
à 18h15 devant le P'tit Laà.

Produits locaux et bonne humeur au
rendez-vous.

Pour le passage à domicile vous pouvez
appeler le 06.48.16.96.44

Locaux ou Pèlerins, venez vous faire
plaisir.

Le saviez vous ?

Déchets

Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut par exemple fabriquer : 529 boîtes à chaussures, 30 arrosoirs, 6 rouleaux d'essuie-tout, 1 cadre de vélo de course et 288 bouteilles en verre.

Chaque jour, le geste de tri des habitants de la CCLO permet d'économiser : 290m³ d'eau (soit la consommation annuelle de 5 personnes) et 70 MWh (soit la consommation annuelle de 7 personnes).

Vous venez d'aménager sur le territoire ?

Pour commander votre carte d'accès en déchetterie, il vous suffit de compléter le formulaire sur le site internet, de la retirer à la CCLO ou auprès des gardiens de déchetteries. Ces derniers pourront également vous équiper de bacs et de composteurs ou de les remplacer en cas de besoin. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile.



Service déchets 05.59.60.95.42
environnement@cc-lacqorthez.fr

Horaires de la Déchetterie de Maslacq

Mardi : 9h-12h

Mercredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h30 (18h30 l'été)

Vendredi : 13h30-17h30 (18h30 l'été)





Si vous souhaitez réserver la salle communale pour y organiser une manifestation ou un événement familial, vous pouvez consulter sa disponibilité sur <https://www.sauvelade.fr> avant de vous adresser à la mairie au 05.59.67.60.59

TARIF LOCATION « MAISON POUR TOUS »

LOCATION SALLE	SAUVELADAIS	EXTERIEURS
1 JOUR SEMAINE	60€	100€
WEEK END	100€	250€
CHAUFFAGE	50€ JOUR	50€ JOUR
GAZ	20€	20€
LOC. TABLES	GRATUIT	1.50€
LOC. CHAISES	GRATUIT	0.50€
LOC. VAISSELLE	GRATUIT	LOT DE 10 COUVERTS 2€
EGLISE	GRATUIT	60€

- ◆ Caution de 500€ pour tout le monde avec une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile pour les accidents corporels et matériels pouvant intervenir pendant l'utilisation de la salle ainsi que pour les dommages subis aux biens entreposés par les utilisateurs.
- ◆ Les associations signeront une convention en début d'année et déposeront la liste des membres de leur bureau avec l'attestation d'assurance et un chèque de caution de 500€. Ces documents seront valables pour toute l'année civile.
- ◆ Dans le cas d'un décès d'un membre d'une famille du village, la salle sera prêtée gracieusement et exemptée de convention.